



## Procès-Verbal Commission Régionale des Coupes

---

### Réunion du Lundi 05 juillet 2021

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e) : M. Jean-Pierre HERMEL, Vincent CANDELA.

Excusée : Mme HARIZA.

### COUPE DE FRANCE 2021/2022

---

- Qualifiés au 7<sup>ème</sup> tour fédéral : **19 équipes** (au lieu de 16 la saison précédente).

Dates des 3 premiers tours :

- **1<sup>er</sup> TOUR** : 29 Août 2021 (entrée clubs R3).
- **2<sup>ème</sup> TOUR** : 05 Septembre 2021 (entrée clubs R2).
- **3<sup>ème</sup> TOUR** : 19 Septembre 2021 (entrée clubs des N3 et R1).

Les tirages au sort des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tours seront communiqués **fin juillet 2021**.

- **Nombre d'engagés 2021/2022 : 947**

- Répartition par district :

AIN	80
ALLIER	77
CANTAL	48
DROME-ARDECHE	124
ISERE	104
LOIRE	102
HAUTE-LOIRE	51
PUY DE DOME	103
LYON ET RHONE	128
SAVOIE	45
HAUTE-SAVOIE PAYS DE GEX	80

### ENGAGEMENTS AUTRES COUPES NATIONALES 2021/2022

---

- Les inscriptions pour la Coupe de France Féminine, la Coupe Gambardella Crédit Agricole et la Coupe Nationale Futsal sont désormais ouvertes sur FOOTCLUBS pour la saison 2021/2022. Retrouvez ci-après toutes les modalités d'engagement.

Dates limites d'engagement sur FOOTCLUBS :

- COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE : **20 Juillet 2021**. Possibilité après cette date de s'engager jusqu'au 15/08/2021 par mail auprès du service Compétitions. Le droit d'engagement est fixé à 26 euros.
- COUPE DE FRANCE FEMININE : **15 Août 2021**. Le droit d'engagement est fixé à 26 euros.
- COUPE NATIONALE FUTSAL : **15 septembre 2021**. Le droit d'engagement est fixé à 10 euros.

Tous les clubs ayant participé à la COUPE DE FRANCE FEMININE / COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE / COUPE NATIONALE FUTSAL saison 2020/2021 sont prés-engagés. Si ces clubs souhaitent participer pour la saison 2021/2022, il leur suffit de donner leur accord.

Pour ce faire, il suffit de se connecter à Footclubs :

1. Choisir la saison 2021/2022.
2. Cliquer sur le menu « compétitions fédérales » puis sur la rubrique « engagements ».
3. Sélectionner Accord dans « Avis club » puis VALIDER.

Pierre LONGERE,

Vincent CANDELA,

Président de la Commission

Secrétaire de séance